



APPEL À DIFFUSION

Festival Performa ! - 8ème édition

Le Collectif pour la culture en Essonne, association territoriale d'Essonne, organise de septembre à novembre 2026 une biennale dédiée à la performance artistique contemporaine : Performa ! Ce festival invite des compagnies ou artistes aux histoires, expériences et horizons divers à bousculer le quotidien des essonnais.

Présentation du CC91

Le Collectif pour la culture en Essonne (CC91) est une association reliant une quarantaine d'acteurs culturels (collectivités territoriales, associations sociales et culturelles, centres d'enseignements artistiques et scientifiques, universités...) qui vise à promouvoir et à rendre accessible à tous la culture en Essonne en soutenant le travail territorial de ses adhérents. Depuis 1999, le Collectif agit en fonctionnement hybride, qui lui permet à la fois d'être réseau, créateur d'événements culturels et accompagnateur dans le champ artistique contemporain, grâce à la grande diversité de ses adhérents et de ses partenaires.

Le CC91 est soutenu en tant qu'opérateur culturel à rayonnement départemental par le Conseil Départemental de l'Essonne, en tant que Réseau d'arts plastiques, numériques et urbains par le Conseil Régional d'Île-de-France et est conventionné Art & Science par la DRAC Ile-de France.

Présentation et objectifs du festival

Anciennement Si(Non)Oui !, le festival Performa ! se produit tous les deux ans sur l'ensemble du territoire essonnien pour offrir une ouverture à l'art de la performance au sein de lieux culturels et dans l'espace public.

Ce festival vise à :

- Défendre la pratique de la performance contemporaine,
- Proposer de l'art vivant dans l'espace public et en irruption dans le quotidien, avec des formes qui sortent des sentiers battus.
- Accompagner la curiosité des publics dans ces propositions artistiques, à l'aide d'actions de médiation.
- D'irriguer le territoire essonnien avec des propositions artistiques communes portées à l'échelle d'un département, de manière écologique.

Ce festival est majoritairement gratuit pour le public et est pensé de manière collective et solidaire entre les structures d'accueil, tout en ayant une démarche de mutualisation pour une meilleure rémunération des artistes.

La performance chez nous c'est ça :

Un travail poussé sur l'instantanéité du geste, l'éphémère de la représentation in situ et l'essence de l'action expérimentée collectivement. Une situation qui donne la part belle aux arts visuels associés aux mouvements du/des corps des performeurs et des publics. Les artistes posent le cadre d'un espace temps contrôlé pour y vivre une expérience sensible et partagée.

Oui au protocole non à l'improvisation, oui au texte non à la déclamation théâtrale.

Pour aller plus loin, nous apprécions ce document du Centre Pompidou sur la performance : <https://mediation.centrepompidou.fr/education/ressources/ENS-Performance/>

Comment candidater ?

**DATE DE CLÔTURE DE L'APPEL À DIFFUSION :
DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025 à 23h59**

Candidatures à envoyer UNIQUEMENT sur le lien suivant :

<https://forms.gle/DVv4vupnu2Q7MJ7q9>

Pour déposer votre proposition artistique, les éléments suivants :

- Présentation de l'artiste ou de la compagnie (environ 1 page)
- Lettre d'intention concernant la performance (1 page) (Possible de présenter jusqu'à 3 performances dans 1 dossier)
- Présentation de la (ou des) performances (description sujet, dramaturgie, scénographie, objets utilisés, costumes, espace imaginé...) (2 pages max / performance)
- Captations vidéo
- Dates des prochaines représentations
- Propositions d'actions culturelles
- La fiche technique et les besoins spécifiques
- 2 ou 3 visuels avec les crédits photo / performance
- Textes de présentation en 250 et 500 caractère / performance
- Préciser les organismes auprès desquels vous déclarez des droits intellectuels pour ces oeuvres
- Budget prévisionnel (document PDF à part) pour 1 à 3 dates, qui prennent en compte :
- 1 à 3 cessions dans des lieux différents
- Les frais de restauration, d'hébergement et de déplacement (prendre comme base le déplacement la Piscine d'en Face de Sainte-Geneviève-des-Bois, le Silo à Méréville et la ville d'Orsay).
- Les actions culturelles - tarif horaire ou par atelier.
- Les droits intellectuels à prendre en compte

Le budget ne pourra pas excéder un total de 2 000 € TTC pour une cession, les frais annexes (déplacements, repas, hébergement) et un atelier de médiation.

Critères et comité de sélection :

Seront valorisés les projets (par ordre d'importance) :

- avec des actions de médiation liées à la performance ;
- au budget cohérent ;
- dont la conception et la réalisation sont empreintes d'une réflexion écologique ;
- pouvant être présentées en espace public (extérieur) ;
- originaux ;
- adaptés/adaptables aux jeunes publics (de 1 à 25 ans) et/ou aux personnes en situation de handicap ;
- participatifs ;
- avec un ancrage territorial.

Un comité artistique se réunira afin de sélectionner les dossiers qu'ils jugeront les plus pertinents, par rapport à la performance contemporaine, tout en étant en accord avec les contraintes du territoire essonnien. Les candidatures retenues seront ensuite présentées à l'ensemble des membres du Collectif, qui à leur tour, sélectionnent la ou les performances qu'ils intègrent à leur programmation 2026/2027.

Le jury est composé d'adhérents de l'association, qui sont des programmeurs essonniers, directeurs de structures culturelles pour de services culturels, ainsi que des chargés de missions du département.

Les projets qui seront refusés de facto :

le théâtre classique ou contemporain communément programmé dans les théâtres

les concerts de musique (classique et musiques actuelles)

les oeuvres à portée sexuelle ou de violence (physique ou psychique)

Calendrier de la biennale

Calendrier prévisionnel (peut être soumis à modification):

- Fin des candidatures le dimanche 28 septembre 2025
- Comité artistique en novembre 2025
- Sélection et programmation par les structures de novembre à février 2026
- Création des supports de communication et contractualisation jusqu'à fin juin 2026
- Début du festival en septembre 2026
- Fin du festival en novembre 2026

Modalités de participation à la biennale :

Lors du comité de sélection, 6 à 8 compagnies/artistes sont choisi.e.s pour être présenté.e.s aux programmeurs du département. Ceux-ci valident une œuvre entre ces candidatures pour la programmer dans les espaces à leur disposition (centre culturel, théâtre, espace extérieur, patrimoine, fête des associations...). Une fois ce choix effectué, les structures et les artistes se mettent en contact pour organiser une tournée cohérente pour mutualiser les déplacements et actions. Il faudra donc s'assurer que la compagnie/l'artiste puisse être sur le territoire essonnien sur 2 à 3 semaines consécutives de façon à assurer toutes les représentations et actions culturelles sans déplacements superflus. Il est aussi possible qu'une seule structure choisisse la performance

Les artistes, accompagnés du CC91 et des structures partenaires, sont invités à fournir un travail d'accompagnement au public sous la forme d'ateliers artistiques ou de médiation pour apporter des clés de lecture. Le Collectif complète ces ateliers par un programme de médiation sur la pratique et l'histoire de la performance, et de ses enjeux contemporains.

Informations pratiques :

Collectif pour la culture en Essonne

La Piscine d'en Face

14 rue Léo Lagrange, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Contact :

Lauriane Bellon, Directrice du CC91

contact@collectifculture91.com

01.69.46.01.78